

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 37 (2007)
Heft: 2

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un modèle d'habitat à la campagne

A Yvonand, près d'Yverdon, trois immeubles d'habitat protégé abritent depuis une année des personnes âgées. Rencontre avec des habitants heureux et un gérant plein d'idées qui propose une vraie alternative entre le maintien à domicile et l'EMS.

Yvonand, à quelques kilomètres d'Yverdon-les-Bains, sur terre vaudoise, à deux pas du canton de Fribourg. Le village s'est étoffé au-delà de son centre ancien; on aperçoit beaucoup de constructions neuves, des villas, des petits immeubles. Yvonand, près de 2400 habitants, surprend par son étendue, son côté campagnard et ses infrastructures.

En suivant les indications routières, on arrive à l'EMS Bugnon, qui porte le nom de son fondateur Maurice Bugnon, un précurseur. En 1935, l'homme engage des travaux pour transformer une ferme en maison de repos. Depuis, l'établissement est devenu un EMS, selon les besoins modernes, et s'est doté de bâtiments supplémentaires, avec une capacité d'accueil de 55 chambres à un lit et 18 chambres à deux lits.

A la tête de l'EMS, Pierre-André Goumaz, la quarantaine, connaît bien le monde des établissements médico-sociaux, puisqu'il a notamment été adjoint à la direction de l'EMS des Quatre-Marronniers à Yverdon. Mais s'il est sollicité aujourd'hui de toutes parts, communes, investisseurs privés, associations, c'est à cause du projet novateur qu'il a mené à bien, juste en face de l'EMS.

UNE LOCATION TRADITIONNELLE

Lorsqu'on traverse la route, on voit au premier plan un imposant bâtiment baptisé Espace Santé. Dans ce grand navire vitré, on trouve un solarium, un sauna, un hammam, ouvert au public, des salles pour des réunions et pour les repas, un four à pizza et même une salle à manger qui accueille des écoliers pour les repas de midi. Au premier étage, les locataires sont le Centre

médico-social d'Yvonand, un cabinet de physiothérapie, ainsi qu'un fitness. Bref, des infrastructures destinées au grand public aussi bien qu'aux résidents de l'EMS et surtout aux habitants du 2^e étage, qui vivent dans huit appartements protégés. Il s'agit de sept appartements de deux pièces et d'un studio aménagés pour des personnes à mobilité réduite.

Cette première étape date de 1998. Pierre-André Goumaz pense déjà à la suite: «Espace Santé appartient à la Fondation Bugnon. La fille de M. Bugnon, M^{me} Monique Zali, disposait encore de terrains tout autour. La société Entour'Age SA a été créée pour mettre sur pied le nouveau concept d'habitat protégé.» Un concept architectural sur lequel Pierre-André Goumaz planche avec un architecte et M^{me} Zali.

«Pour cet habitat protégé destiné au 3^e âge, je voulais absolument que les loyers restent modérés, qu'ils soient accessibles aux personnes âgées de la région. Il fallait tenir compte de cette contrainte dans les coûts de construction. Un autre impératif: des soins à domicile doivent être disponibles 24 heures sur 24. La présence voisine du CMS en était la garantie.» En quelques mois, sortaient de terre trois petits immeubles jaune vif, offrant trente-quatre appartements de deux pièces et trois de trois pièces. Chaque appartement de deux pièces mesure 56 m², possède une cuisine équipée et intégrée dans une pièce à vivre, une chambre à coucher et une salle de bains aux belles proportions. Les habitants sont reliés au système d'alarme Sécutel, pour pouvoir prévenir en cas de difficulté. Le tout coûte 1100 francs par mois, charges comprises, avec un bail traditionnel. Le premier bâti-

ment a été mis en exploitation en février 2006. Au sous-sol, les locataires peuvent bénéficier d'un garage, ils ont aussi accès à la buanderie et les frais d'utilisation des machines à laver sont compris dans les charges. Les appartements du rez-de-chaussée jouissent d'une belle terrasse et d'un jardin, les autres logements ont de larges balcons.

UN PETIT PARADIS

Rodolphe Rohrer, retraité, ne tarit pas d'éloges sur son nouveau nid. «Je m'y sens tellement bien, en sécurité et complètement chez moi. C'est vraiment important d'avoir un coin à soi», insiste-t-il. Après le décès de son épouse et suite à des problèmes de santé, il lui fallait trouver un lieu de vie adapté. Impossible de rester seul dans son logement malcommode. «Je ne sais pas ce que je serais devenu sans cet endroit», dit-il, confortablement installé dans son salon, au milieu de ses meubles. Sa voiture lui permet de faire des balades quand il le souhaite, il est à la fois autonome et indépendant, sans être isolé.

Même constat pour Isabelle Huber, qui a emménagé il y a un an dans un appartement au rez. Elle est ravie de son équipement de cuisine, plaques à induction, four à micro-ondes et sa salle de bains avec une grande douche la comble. «J'avais peur de glisser en entrant ou en sortant de ma baignoire. Ici, le sol est antidérapant, il n'y a



L'un des trois immeubles d'habitat protégé créé à Yvonand.

aucune marche et j'ai des poignées partout.» M^{me} Huber, qui adore jardiner, a planté toutes sortes de fleurs et de légumes autour de sa terrasse, à la grande satisfaction de ses voisins.

Pierre-André Goumaz souhaite pratiquer une enquête de satisfaction auprès de ses locataires, pour mesurer au bout d'une année le bien-fondé de son pari. Tous les appartements se sont loués extrêmement rapidement et il y a déjà une liste d'attente. «Les personnes qui vivent ici ne pouvaient pas rester dans leur logement, appartement, maison ou ferme, parce que ces lieux étaient isolés et peu pratiques. Il y avait pour eux des risques de chute et aussi parfois de l'angoisse à rester seul. Mais elles n'avaient pas pour autant de raisons de venir dans un EMS, puisqu'elles sont autonomes et veulent le rester le plus longtemps possible!», explique le directeur. «Ces locataires, en majorité des femmes, dont l'âge tourne autour de 80 ans, vivent généralement seules. Quelques couples résident aussi dans ces appartements protégés. Nous avons aussi le cas de couples dont l'un des deux conjoints nécessite une prise en charge en EMS, tandis que l'autre est

autonome. La solution de l'appartement protégé pour l'un des deux est idéale, puisque l'EMS se trouve à deux pas et que les repas peuvent être pris en commun soit à l'EMS, soit en appartement.»

Pour s'assurer de viser le bon public, Pierre-André Goumaz a mis au point un protocole de sélection des futurs locataires avec une commission d'admission qui comprend le centre-médico social, le Bureau régional d'information et d'orientation et le gérant. A l'heure actuelle, la société Entour'Age n'a pas le projet de construire de nouveaux bâtiments, mais elle étudie la possibilité d'intégrer des habitats protégés dans des immeubles mixtes abritant également des familles. Et Pierre-André Goumaz ne cesse de répondre aux questions de divers organismes intéressés. Les preuves sont vraiment là: le modèle d'Yvonand correspond bel et bien à un besoin.

Bernadette Pidoux

» Rens. Pierre-André Goumaz, Fondation Bugnon, route de Rovray 26, 1462 Yvonand, tél. 024 430 03 50.

ADRESSES UTILES

Pro Senectute Bienne
Quai du Bas 92, c.p. 1263
2501 Bienne
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute Arc Jurassien
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes
e-mail: prosenectute.tavannes@ne.ch
Tél. 032 482 67 00
Fax 032 482 67 09

Pro Senectute Fribourg
Ch. de la Redoute 9, c.p.
1752 Villars-sur-Glâne 1
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute Genève
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute Arc Jurassien
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800
2800 Delémont
e-mail: prosenectute.delemont@ne.ch
Tél. 032 421 96 10
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute Arc Jurassien
Bureau régional Neuchâtel
Rue de la Côte 48a
2000 Neuchâtel
e-mail: prosenectute.ne@ne.ch
Tél. 032 729 30 40
Fax 032 729 30 41

Pro Senectute Arc Jurassien
Rue du Pont 25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 886 83 00
Fax 032 886 83 09

Pro Senectute Vaud
Maupas 51
1004 Lausanne
e-mail: direction@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute Valais
Siège et centre d'information
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16